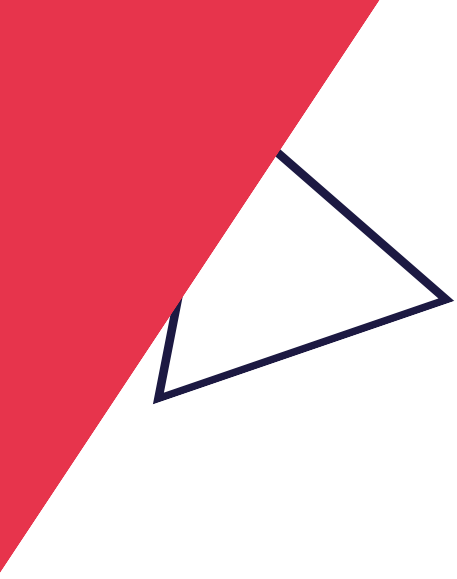


Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
Nouvelle-Aquitaine

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

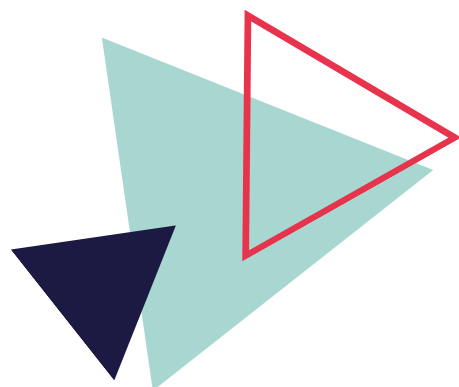






Sommaire

PAGE 4	2023 EN 10 ACTIONS
PAGE 6	LE MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE
PAGE 12	FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES ASSOCIATIONS
PAGE 24	CO-CONSTRUIRE UNE PAROLE ASSOCIATIVE
PAGE 26	CONSOLIDER LA FORCE COLLECTIVE ASSOCIATIVE
PAGE 35	VALORISER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE
PAGE 37	FAIRE CONNAÎTRE ET VALORISER LE FAIT ASSOCIATIF
PAGE 40	COMMUNIQUER



2023 EN 10 ACTIONS

JANVIER

LANCEMENT DU CYCLE DE WEBINAIRE AVEC « LES ÉVOLUTIONS DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE »

1

4 webinaires ont été proposés pour apporter un éclairage sur des problématiques d'actualité rencontrées par les associations telles que l'engagement bénévole, l'inclusion dans les associations, la valorisation comptable du bénévolat et la création du tout premier emploi dans une association. Ces 4 webinaires ont été visionnés 662 fois en 2023.

FÉVRIER

ALERTE SUR LES LIBERTÉS ASSOCIATIVES

2

Poursuite du dialogue avec les décideurs publics sur la situation préoccupante des associations sanctionnées directement ou indirectement depuis l'entrée en vigueur du Contrat d'Engagement Républicain. En commençant le 02 février par un rendez-vous avec le député Eric Poulliat (Gironde), rapporteur du texte de loi sur le CER.

MARS

RÉUNION DE TRAVAIL DU GROUPE AVENIR DES TÊTES DE RÉSEAU

3

L'objectif de ce groupe est d'accompagner les têtes de réseau dans la réflexion prospective sur leur rôle et leur positionnement demain. Une trentaine de têtes de réseau de toute la région y partagent leurs constats sur les mutations auxquelles elles font face et s'inspirent de l'échange avec les expert-es mobilisés par le Mouvement associatif et le RADSI Nouvelle-Aquitaine.

AVRIL

CONTRIBUTION AU RÈGLEMENT D'INTERVENTION VIE ASSOCIATIVE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

4

Avec nos membres, la CRESS, France Active Nouvelle-Aquitaine et le CRGE, co-construction et coordination d'une vingtaine de propositions pour contribuer à ce nouveau règlement d'intervention régional et échanger avec Philippe Lafrique, vice-président du Conseil Régional, et ses services.

MAI

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU POUR 2 ANS

5

Un nouveau bureau a été élu le 2 mai suite à l'Assemblée générale qui a élu Josyane Pérez à la présidence pour les 2 années à venir. L'année 2023 a également été celle de l'adoption de statuts amplement révisés afin de renforcer la représentativité du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine et de confirmer le fait fédératif.

2023 EN 10 ACTIONS

JUIN

WEBINAIRE POUR LES PARLEMENTAIRES : PROJET DE LOI DE FINANCE 2024

6

Le 26 juin, un webinaire à destination des parlementaires de la région a permis de présenter nos propositions pour le soutien à la vie associative dans le cadre du projet de loi de finances et d'échanger sur les enjeux de vie associative.

SEPTEMBRE

LANCEMENT DU COMITÉ D'ORIENTATION DE L'OBSERVATOIRE

7

Le 15 septembre s'est tenue la première réunion de cette instance consultative initiée par le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine afin de recueillir les analyses et les préconisations de différents partenaires et expert-es sur les enjeux pour l'observation de la vie associative en région.

OCTOBRE

CHARTER RÉGIONALE TRIPARTITE D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

8

Aboutissement des travaux de renouvellement de la charte d'engagements réciproques par une cérémonie de signature le 2 octobre à la Résidence Préfectorale de Bordeaux. Cette charte, accompagnée d'un plan d'action des trois signataires, constitue une reconnaissance de l'importance du maillage associatif des territoires pour l'intérêt général et le développement régional.

NOVEMBRE

PREMIÈRE RENCONTRE RÉGIONALE DU RÉSEAU GUID'ASSO

9

Le 14 novembre à Périgueux a eu lieu la toute première rencontre du réseau Guid'Asso en Nouvelle-Aquitaine réunissant acteurs et partenaires pour échanger et faire culture commune.

DÉCEMBRE

FIN DE MANDATURE ET RENOUELEMENT DU CESER NOUVELLE-AQUITAINE

10

Le 29 décembre, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a été reconduit au sein du CESER Nouvelle-Aquitaine pour y porter les enjeux associatifs et coordonner le groupe des associations grâce à deux représentant-es renouvelés pour 6 ans.



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE- AQUITAINE

LES MEMBRES

Page 7

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Page 9

LE BUREAU

Page 9

L'ÉQUIPE SALARIÉE

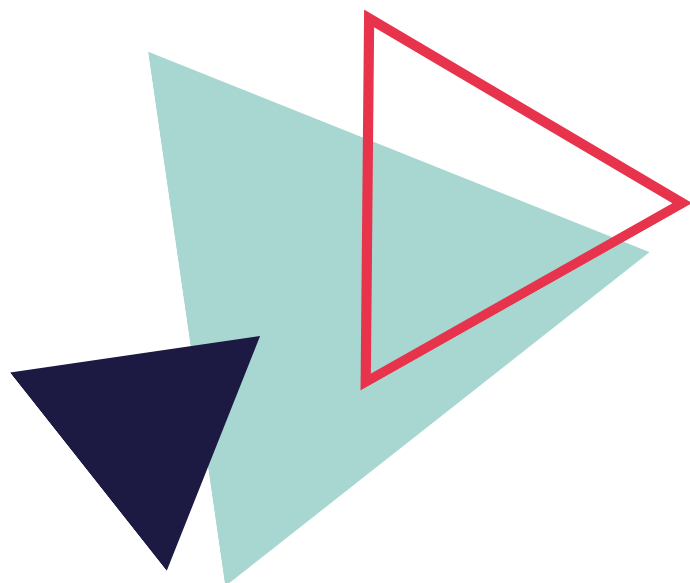
Page 10

LA VIE STATUTAIRE

Page 10

LES PARTENAIRES

Page 11



LES MEMBRES

COLLÈGE 1

COORDINATIONS ET GROUPEMENTS
D'ASSOCIATIONS À VOCATION RÉGIONALE



COLLÈGE 2

ASSOCIATIONS NATIONALES



COLLÈGE 3

COORDINATIONS ET GROUPEMENTS D'ASSOCIATIONS DE FAIT



COORDINATION JUSTICE ET
DROITS HUMAINS

COLLÈGE 4

COORDINATIONS ET GROUPEMENTS INFRARÉGIONAUX



COLLÈGE 5

MEMBRES EXPERTS



COLLÈGE 6

MEMBRES INDIRECTS



L'Union des Centres Techniques Régionaux à la Consommation et l'Environnement en Nouvelle-Aquitaine rejoint le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine.

L'Union a pour principal objectif d'apporter aux associations locales de défense des consommateurs une assistance technique et juridique afin de soutenir les bénévoles et salariés des associations locales dans la réalisation de leurs actions.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 2 à 4 représentant-es mandaté-es par chaque membre, ouvert aux personnes suppléant-es qui peuvent y assister

Membres du CA (TITULAIRE SUPPLÉANT-ES)

- **CRAJEP NA**
CHRISTOPHE SAUVAUD / DOMINIQUE NIORTHE
OLIVIA CAUET / HELENE ALONZO
- **CROS NA**
ALAIN COURPRON / NADINE LIMOUZIN
- **COFAC NA**
JANY ROUGER / LAURE MALLET
PEGGY MONCHAUD / PIERRE-FRANÇOIS BOYER
- **FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NA**
MICHEL GALLIOT / CATHY MAZERM
ISABELLE LOULMET / MOEA LARTIGAU
- **INAÉ**
PATRICE MONTMAUR / JEROME TROQUEREAU
BRUNO KONRAD / ANNE-SOPHIE LIGER
- **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT NA**
STEPHEN BORDERIE / JOCELYNE BRANDEAU
FABRICE BIRON
- **RADSI NA**
JOSYANE PEREZ / GUILLAUME BERTRAND
TIPHAIN ARDOUIN / ALAIN PALU
- **RIM**
ERIC ROUX / JÉRÉMY GALLIOT
- **URAF NA**
CLAUDINE GUERIN / GERARD JON
- **UNAT**
GAELLE HIPEAU / NICOLAS DERVIEAU
STEPHANE SELLES / KARINE BERDOULA
- **UNION CTRCE/ ALPC**
JOELLE RONNÉ / ALAIN COUDIN
NICOLE BORDAS / MARIE-PAULE MOZE
- **UNIS CITÉ**
KRISTEL MALEGUE
BETTY-LOU ROZENKIER
- **URIOPSS NA**
REBECCA BUNLET / XAVIER BAYLAC
RODOLPHE KARAM
- **COORDINATION JUSTICE DROITS HUMAINS**
MICHEL CAZAUX / ROSA OULD AMEZIANE
- **FRALA - FÉDÉRATION DES RADIOS ASSOCIATIVE LIMOUSIN AQUITAINE**
PHILIPPE D'HAUTEVILLE
- **FRANA - FÉDÉRATION DES RADIOS ASSOCIATIVE NOUVELLE-AQUITAINE**
MOISE GAYE / GENEVIÈVE TEYSSIER
- **GRAINE POITOU-CHARENTES**
STÉPHANE COLSENET
- **GRAINE NOUVELLE-AQUITAINE**
LAURENT ETCHEBERRY / HERVE CAZENABE
- **RAHMI**
ISABELLE VINCENT / ABDELLAH AHABCHANE
- **LA FONDA SUD-OUEST**
PHILIPPE BÉGOUT / BERTRAND BARRIEU
- **FRANCE BÉNÉVOLAT**
DIDIER DEFER / DOMINIQUE NEVO
- **PASSERELLES ET COMPÉTENCES**
MARIE-CLAUDE QUILES / MICHEL CAVAILLE

LE BUREAU

élu pour 2 ans par le Conseil d'administration

Josyane Perez PRÉSIDENTE	Claudine Guerin SECRÉTAIRE ADJOINTE
Christophe Sauvaud VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ	Alain Courpron TRÉSORIER
Stephen Borderie VICE-PRÉSIDENT	Georges Boiteau TRÉSORIER ADJOINT
Bertrand Barrieu SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	Didier Defer MEMBRE
	Alain Coudin MEMBRE

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Amandine Meyran. Coordinatrice régionale. Basée à Limoges. Elle met en œuvre le projet associatif et la feuille de route avec la gouvernance et assure la gestion et le développement de la structure..

Marine Bouteville. Chargée du pôle accompagnement. Basée à Poitiers. Elle assure les missions autour de la formation des bénévoles, la co-animation de Guid'Asso, l'appui à la coordination régionale et la coordination de la communication.

Nelly Faure. Assistante comptable. Elle est mise à disposition par le groupement d'employeurs inter associatif GEDIA 87. Elle assure la comptabilité de l'association, ainsi que le suivi budgétaire et de trésorerie avec l'appui du trésorier adjoint.

Les missions déléguées à la coordinatrice et la chargée du pôle accompagnement bénéficient d'aides FONJEP.

LA VIE STATUTAIRE

Des statuts largement révisés

L'année 2023 a été celle de l'adoption de statuts amplement révisés afin de renforcer la représentativité du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine. Les statuts adoptés par l'AGE du 24 avril 2023 visent à confirmer le fait fédératif tout en permettant une plus grande ouverture, une meilleure représentativité et prise en compte des dynamiques associatives territoriales. L'ajout de 2 nouveaux collèges permet d'intégrer les représentations régionales des associations nationales (Unis-Cité, Association Prévention Routière) et prévoit la possibilité pour des membres indirects de rejoindre la gouvernance avec l'accord de leur coordination.

Renouvellement de la gouvernance




Le 24 avril 2023, Josyane Pérez, jusqu'alors vice-présidente, succède à la présidence à Pierre-Yves Boutin. Un nouveau bureau, élargi et au fonctionnement plus collégial est élu au mois de mai. 16 nouveaux administrateurs et administratrices rejoignent le Conseil d'administration avec l'accompagnement des salariées et la pair-aidance des administrateurs-trices déjà en place.

Début des travaux autour des orientations stratégiques 2024-2028

Nouveaux statuts, charte régionale d'engagements réciproques renouvelée et enrichie, projet de signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec Etat et Région, la nouvelle gouvernance du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a souhaité ouvrir un chantier autour des orientations stratégiques de l'association à l'horizon 2028. Ce chantier permettra de reposer les grands caps collectifs pour les années à venir.

Une vie statutaire dynamique rythmée

L'année 2023 a été rythmée par 18 réunions :

 5 du conseil d'administration	 11 du bureau	 2 de l'Assemblée Générale
lundi 16 janvier*	<i>en visio le 1er lundi du mois</i>	1 extraordinaire
lundi 13 mars	9 janvier 6 février	1 ordinaire électorale
vendredi 2 juin*	6 mars 3 avril	
lundi 11 septembre*	2 mai 5 juin	lundi 24 avril à Bordeaux
lundi 13 novembre	3 juillet 4 septembre	
	2 octobre* 6 novembre	
	4 décembre	

*en présentiel

LES PARTENAIRES

Ils soutiennent et accompagnent nos actions



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Les collectivités partenaires



Les partenaires opérationnels





FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES ASSOCIATIONS

À TRAVERS LA CHARTE RÉGIONALE
D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES **Page 13**

PAR LA CONTRIBUTION AUX POLITIQUES
PUBLIQUES RÉGIONALES **Page 14**

SUR LES EMPLOIS ASSOCIATIFS DU CONSEIL
RÉGIONAL **Page 14**

SUR LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT
(DLA) **Page 16**

AU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL (CESER) **Page 17**

SUR LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE
ASSOCIATIVE (FDVA) **Page 18**

SUR LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU) **Page 20**

SUR LES LIBERTÉS ASSOCIATIVES **Page 21**

AU SEIN DU MOUVEMENT ASSOCIATIF
NATIONAL **Page 22**

AU SEIN DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
(ESS) **Page 23**

AUPRES DES PARLEMENTAIRES DE LA REGION **Page 23**



Les associations jouent un rôle primordial pour le bon fonctionnement démocratique de la société. En tant que corps intermédiaire, leur consultation sur les politiques qui les concernent est aujourd'hui un impératif. Le maintien d'un cadre de dialogue civil ouvert et régulier avec les pouvoirs publics est un enjeu essentiel au fonctionnement démocratique et cela à tous les échelons de territoire. Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine porte la voix des associations dans les instances régionales qui impactent la vie associative.

À TRAVERS LA CHARTE RÉGIONALE D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Signée par l'État, la Région et le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine, la charte régionale d'engagements réciproques vise à **mieux reconnaître la vie associative et à intensifier la coopération** des différents signataires au service de l'intérêt général.

2023
5 GT technique
1 GT interne
1 cérémonie signature

La rédaction de la 2^e Charte des engagements réciproques portée par l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine, a duré près de deux ans entre les réunions en comités de suivi tripartite, les réunions en groupes de travail pour chaque instance et les réunions techniques entre salariés.

Cela a nécessité une grande implication et disponibilité, dont la coordination interne a été pilotée par Amandine Meyran. La conception graphique a été confiée à Marine Bouteville. Il faut souligner combien le travail de lecture, relecture, débat sur les mots, les expressions, ont nourri les échanges. Cette année 2023 a été consacrée surtout à la rédaction du Plan d'actions qui prévoit un bilan d'étape en milieu d'exercice, soit en 2026

Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif national venant conforter l'aboutissement de ces travaux, a adressé ces mots à propos de ces derniers :

Les associations sont absolument essentielles au bon fonctionnement de notre société, au lien social, au vivre ensemble. Les défis face à nous sont colossaux, les inégalités sont criantes, la crise écologique fait rage, la situation démocratique est préoccupante, ils imposent d'être mobilisés, exigeants, et d'œuvrer ensemble, dans une dynamique partenariale, pour travailler les réponses adaptées aux besoins et aux enjeux. C'est le sens de la charte des engagements réciproques qui définit les conditions d'un partenariat renouvelé entre associations, État et collectivités territoriales et encourage les démarches de co-construction.



La Charte a été signée le 2 octobre 2023 à la résidence préfectorale de Bordeaux.



PAR LA CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES RÉGIONALES

Application concrète du partenariat affirmé dans la charte régionale d'engagements réciproques, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine s'est mobilisé aux côtés du Conseil régional pour contribuer à la révision de la politique régionale de la collectivité en matière de vie associative:

- en avril, dans le cadre de la révision du Règlement d'Intervention Vie Associative souhaitée par la Région, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a construit et coordonné une vingtaine de propositions d'évolution avec ses membres, les représentants de la CRESS, du Centre de ressources pour les groupements employeurs et de France-Active Nouvelle-Aquitaine. 2 réunions ont permis d'échanger avec Philippe Lafrique, vice-président chargé de la vie associative et du sport et ses services. Le nouveau Règlement d'Intervention Vie Associative du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine est entré en vigueur à l'été 2023.
- en février, 2 représentant-es de notre Mouvement ont répondu à l'invitation de la Région pour préciser le dispositif investissements structurants afin qu'il soit mieux compris et utilisé par les associations.
- en novembre, 2 représentant-es ont participé aux travaux consultatifs de la Région autour de la création d'un nouveau dispositif visant à soutenir l'accompagnement des associations dans des périodes de transition (numérique, écologique ou énergétique) ou de mutations socio-économiques auxquelles elles peuvent faire face.

SUR LES EMPLOIS ASSOCIATIFS EN NOUVELLE-AQUITAINE

Chiffres-clés de l'emploi associatif en Nouvelle-Aquitaine

(source Recherches & Solidarités, septembre 2023)

2.2 - Objet des créations d'associations entre 2020-2021 et 2022-2023

Inscription par thème	en %	
	Nouvelle-Aquitaine	France
Culture	22,6%	22,6%
Sports	18,3%	16,8%
Loisirs	13,4%	11,5%
Social	7,8%	8,5%
Amicales - entraide	5,8%	8,5%
Education - formation	4,5%	5,1%
Economie	4,9%	4,9%
Santé	5,3%	5,0%
Environnement	6,8%	5,7%
Autres	10,7%	11,3%
Total	100,0%	100,0%

Source : Répertoire National des Associations (RNA). Traitements R&S

RS Recherches & Solidarités

ASSOCIATIONS en NOUVELLE-AQUITAINE

Le MOUVEMENT ASSOCIATIF

@du.mot.a.l.image

ici

DES AVENTURES HUMAINES

+ de 1200 000 bénévoles

A chacun sa façon d'AGIR, y compris en télébénévolat

selon les ENVIES et les DISPONIBILITÉS

POIDS ECONOMIQUE

- 14 820 associations employeuses
- 168 850 salariés dont 52% dans le secteur social auprès de publics fragilisés
- Soit 9,6% de salariés associatifs sur l'ensemble du secteur privé

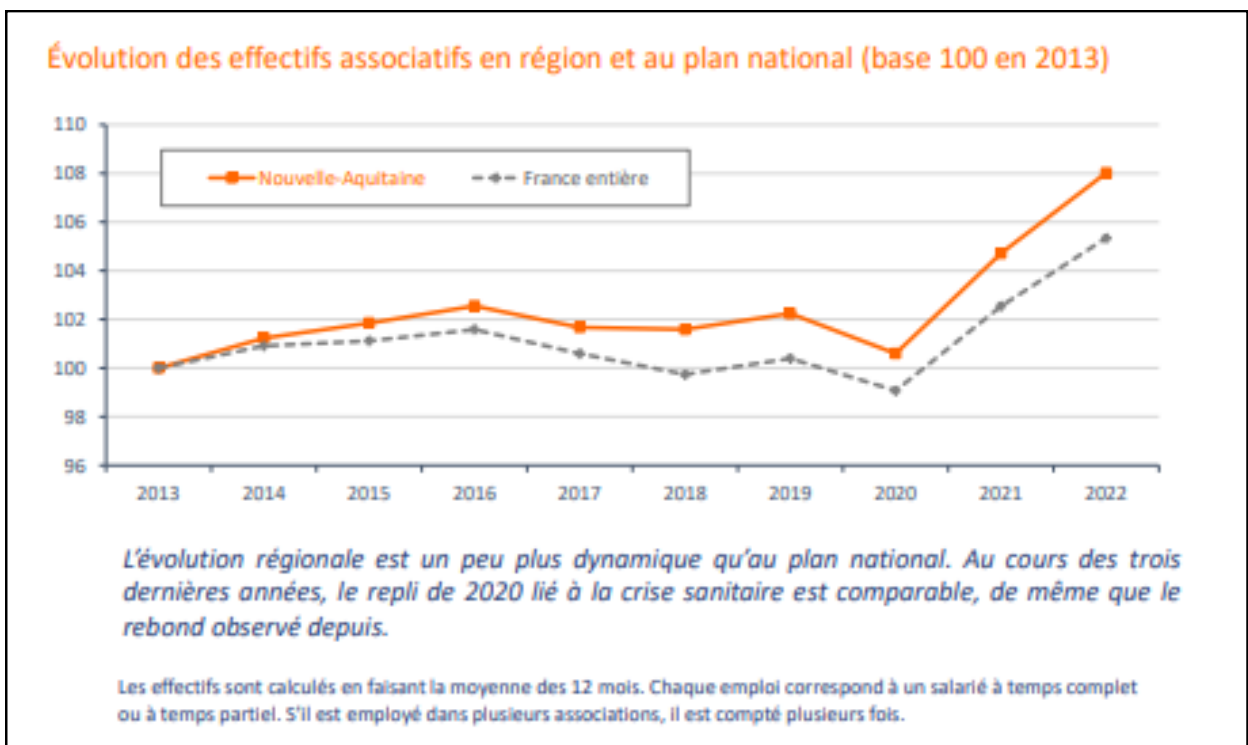
AU SERVICE DES AUTRES

7410 associations créées/an

≈ 150 000 associations actives

SOCIAL, SANTÉ, CULTURE, LOISIRS, ENVIRONNEMENT, SPORT

Sources : Associations, repères et chiffres clés en régions. Décembre 2023. Avec le soutien de l'INJEP



LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR LES EMPLOIS ASSOCIATIFS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Le Mouvement associatif est membre de la commission consultative sur les emplois associatifs de la Région Nouvelle-Aquitaine.

LE RÔLE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE

- ✓ Vigilance sur le devenir des emplois associatifs
- ✓ Porter les enjeux associatifs en matière d'emploi durable et de qualité dans les territoires
- ✓ Veiller aux équilibres territoriaux

- 5 commissions consultatives
- 49 projets retenus
- pour un engagement total de la Région de 1 038 500 €

SUR LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

LE RÔLE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE

- ✓ Vigilance au maintien des fonds
- ✓ Porter les enjeux associatifs
- ✓ Veiller à l'articulation du dispositif avec les acteurs associatifs concourant au développement des associations et de leurs emplois
- ✓ Veiller aux équilibres territoriaux

- 2 comités stratégiques précisant les orientations du dispositif : le 25 avril et le 08 décembre : le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine est co-pilote du DLA en Nouvelle-Aquitaine. Il siège au sein du comité stratégique régional aux côtés des 5 co-pilotes du dispositif : DREETS, Banque des territoires caisse des dépôts, Région NA, et la CRESS et le Mouvement associatif NA en tant que représentants des bénéficiaires.
- 2 comités d'appui du DLA régional le 22 juin et le 08 décembre : Ce comité est une instance consultative permettant à divers partenaires et experts d'apporter au dispositif leur connaissance du territoire, des secteurs d'activité et des structures d'utilité sociale afin de coordonner de façon pertinente et qualifiée des parcours d'accompagnement. Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine y participe afin d'appuyer le/la chargé.e de mission DLA dans la réalisation de ses missions d'accompagnement.
- Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine assure la représentation des enjeux associatifs au sein des instances départementales du DLA en désignant un-e représentant-e dans chaque département.

AU CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL (CESER)

En 2023, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a reconduit sa participation active aux travaux du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional par la voix de ses deux représentant-es : Jany Rouger et Jocelyne Brandeau.

ANIME LE COLLÈGE 3
ÉLU AU BUREAU EN TANT QUE VICE-PRÉSIDENT, CHARGÉ DE PRÉSIDER LA SECTION VEILLE ET PROSPECTIVE
PARTICIPE AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION « VIE SOCIALE, CULTURE ET CITOYENNETÉ ».

MEMBRE DES COMMISSIONS « EVALUATION DES POLITIQUES RÉGIONALES » ET « DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET MOBILITÉS »

Il et elle ont participé à plusieurs rapports et contributions :

- Le dernier rapport de la Section veille et prospective intitulé « Quelle société dans 20 ans, au regard des aspirations des jeunes » a été adopté le 21 septembre 2023. Il a ensuite été présenté à plusieurs reprises, en particulier le 15 décembre à Bordeaux, à l'initiative du CRAJEP.
- Le rapport précédent de la Section veille et prospective (qui avait été adopté en mars 2021) « Pour un nouveau pacte social : réaliser la nécessaire transformation agroécologique en Nouvelle-Aquitaine » a été présenté notamment le 17 novembre au Lycée agricole de St-Palais (64) devant une centaine de participants.
- Le rapport de la commission 5 (Vie sociale, culture et citoyenneté) intitulé : « Enrayer la fabrique de la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine » a fait l'objet de plusieurs articles de presse et a été cité à de nombreuses reprises par les élus régionaux et les services de l'État.
- La commission « Développement des territoires et Mobilités » a rédigé un rapport GPSO (Grand Projet Sud-Ouest – projet ferroviaire) qui a été adopté en séance plénière et une contribution sur le volet « mobilités » du Contrat de Plan Etat Région (CPER 2021-2027)
- Lors de la plénière du 28 Février, Jany et Jocelyne sont intervenus pour exprimer les inquiétudes du Mouvement Associatif, dans le cadre du projet de réforme des retraites sur « les retraites et le bénévolat »
- Dans la commission « Evaluation des Politiques Publiques », un avis de synthèse a été émis sur les éco-socio-conditionnalités et une contribution sur le « Pacte Bio »

L'année 2023 fut la dernière de la mandature du CESER (2018-2023). Un séminaire a été organisé à Royan le 7 novembre pour partager le bilan de cette mandature. Ce fut l'occasion d'un grand moment convivial, animé par des membres du CESER, la plupart issus du milieu associatif. Le séminaire lui-même, sous la forme d'une

« grande conversation » a permis de tirer un certain nombre de leçons de la mandature dans trois grands domaines : le CESER face aux grands enjeux du moment ; le CESER dans l'exercice de sa mission consultative ; le CESER comme porte-voix de la société civile organisée.

Les réunions du groupe des associations, animées par Jany Rouger, ont été organisées lors des réunions de préparation des plénières. À trois reprises (en juin, octobre et décembre) une expression du groupe a été portée devant l'assemblée plénière du CESER permettant de faire entendre la voix des associations sur des sujets majeurs : nouveau Règlement d'intervention sur le soutien à la vie associative, la question des appels à projet, des contraintes budgétaires et les menaces sur les libertés associatives.

SUR LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT POUR LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA)

Créé par le décret n° 2011-2121 du 30 décembre 2011, le Fonds de Développement pour la Vie Associative permet de soutenir l'initiative associative dans les territoires par l'attribution de subventions. Une commission régionale consultative du fonds est animée et co-présidée par le préfet de région et le président du Conseil Régional. Elle est composée des chef-fes de services déconcentrés de l'Etat, des représentant-es de chaque Conseil Départemental et de personnalités qualifiées du secteur associatif. Le Mouvement associatif participe à la commission régionale, il anime le réseau des personnalités qualifiées au sein des collèges départementaux dont il propose la moitié des représentant-es.

LA COMMISSION REGIONALE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT POUR LA VIE ASSOCIATIVE (CRFDVA)

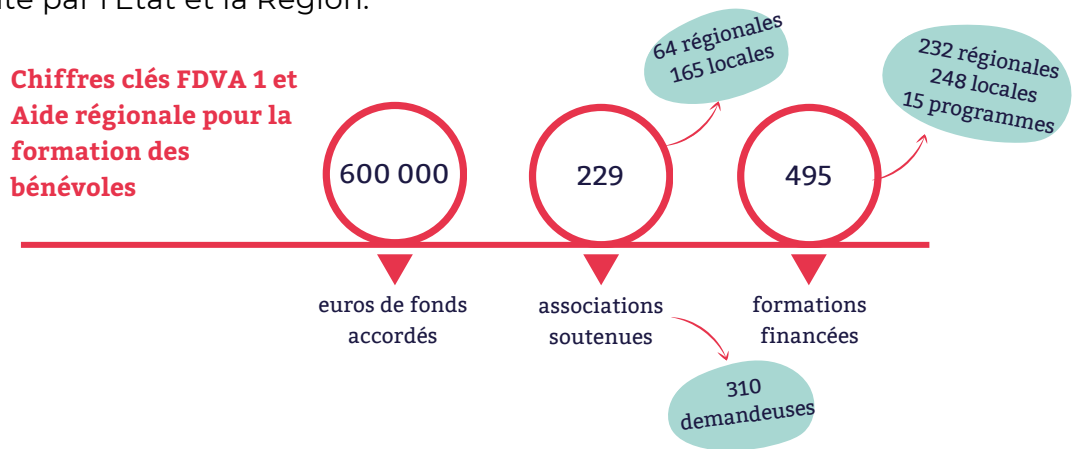
La commission régionale du FDVA se réunit à trois reprises. En mars, pour valider les propositions de financements pour la formation des bénévoles; en mai pour valider les propositions de financements du FDVA2; en novembre pour valider le calendrier des campagnes et la note d'orientation commune au FDVA 1 et à l'aide régionale pour la formation des bénévoles

LE RÔLE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE

- Porter la voix des associations
- Apporter la connaissance des dynamiques associatives régionales et permettre de travailler dans l'intérêt du tissu associatif local
- Veiller aux équilibres territoriaux et à la préservation de la diversité associative

FORMATION DES BÉNÉVOLES : FDVA 1 ET AIDE REGIONALE POUR LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

En 2023, L'État et la Région Nouvelle-Aquitaine poursuivent l'harmonisation de leurs orientations en matière de soutien à la formation des bénévoles afin de permettre aux associations de ne réaliser qu'une seule démarche administrative. Le fonds est abondé à parité par l'Etat et la Région.

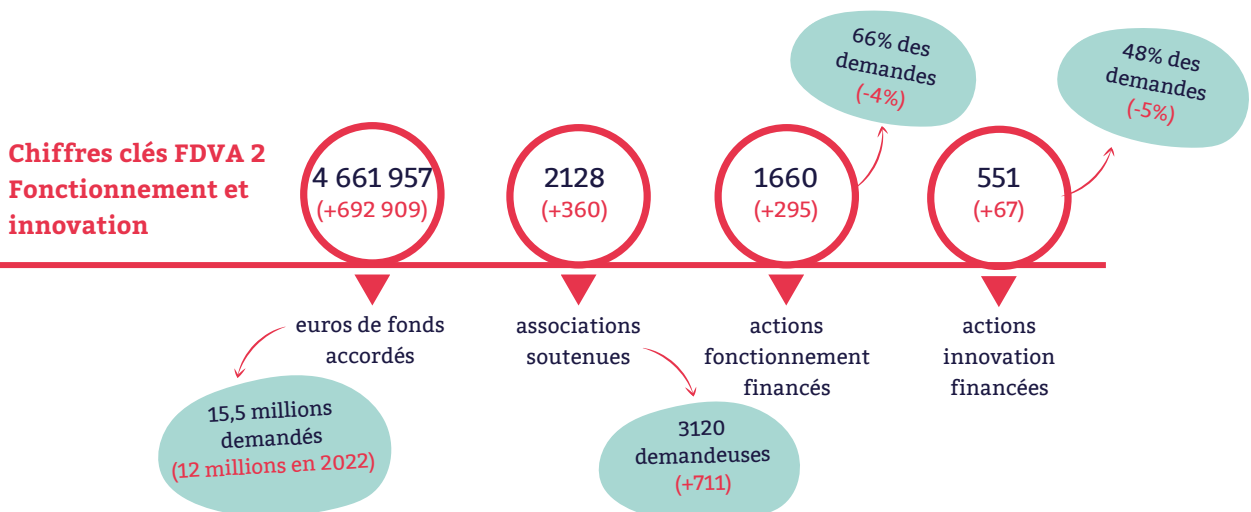


Éléments de synthèse :

- la demande sur la part régionale observe une baisse de 12%
 - 9 nouvelles demandes par rapport à 2022 et 4 premières demandes
- la demande sur la part Etat est en augmentation (+200 000€ demandés en 2 ans) et notamment sur les départements 23, 24, 64 et 86 où la demande est 3 fois supérieure à l'enveloppe
- 16% de la part Etat est consacrée aux demandes pluri-annuelles
 - 7 nouveaux départements soutiennent la pluriannualité :

FONCTIONNEMENT ET INNOVATION (FDVA 2)

Le Fonds de Développement pour la Vie Associative 2 permet de financer deux axes des projets associatifs : les **projets de fonctionnement** et les **projets innovants**.



Éléments de synthèse :

- tous les territoires ont vu leur demandes augmenter. Une hausse de plus de 33% pour les départements : 17, 33, 40, 64, 86 et 87
- une augmentation sensible de plus de 25% est à noter des associations financées pour les départements 17, 23, 40, 47 et 87

LE RÔLE DES PERSONNALITES QUALIFIEES ASSOCIATIVES DU FDVA 2

- ▶ Porter la voix des associations dans les collèges départementaux et la Commission régionale consultative
- ▶ Apporter la connaissance des dynamiques associatives locales et permettre de travailler dans l'intérêt du tissu associatif local
- ▶ Donner un avis sur les propositions de financements

En avril, une délégation du cabinet de Marlène Schiappa, secrétaire d'État auprès de la Première Ministre en charge de la vie associative et de l'ESS a réalisé des « visites apprenantes » partout en France et s'est arrêtée en Nouvelle-Aquitaine pour rencontrer les acteurs de la vie associative.

Ces visites se sont déroulées à Périgueux et Tulle les 17 et 18 avril. Elles ont permis :

- d'échanger avec les personnalités qualifiées du FDVA 2 autour des enjeux du fonds et de présenter la dynamique de qualification et d'animation des personnalités qualifiées associatives par le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine
- d'échanger avec les acteurs du département de la Corrèze (Guid'Asso 19) autour des enjeux de la formation des bénévoles dans leur territoire
- de présenter du portail régional de formation des bénévoles et ses enjeux dans la perspective d'un soutien national et permettre son essaimage aux autres régions
- de donner à voir des initiatives associatives locales

Ces visites ont contribué à alimenter l'action de la Ministre et ses priorités mais aussi de faire prendre conscience de la réalité de ce que vivent les associations au local et de leurs besoins réels.

SUR LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

LE RÔLE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE

- ✓ Vigilance sur le niveau des fonds et les conditions de mise en œuvre
- ✓ Vigilance à la cohabitation du service civique et du SNU

Le Mouvement associatif a participé à la réunion du Comité de pilotage régional du SNU le 25 janvier 2023.

SUR LES LIBERTÉS ASSOCIATIVES

Depuis l'entrée en vigueur du Contrat d'Engagement Républicain (CER) au 1er janvier 2022, l'Observatoire des libertés associatives constate qu'un nombre croissant d'associations se retrouvent sanctionnées, soit directement mises en cause pour non-respect du CER soit, indirectement, lorsqu'elles font l'objet de refus de subventions limitant leurs actions et leur expression.

S'il est important de rappeler que la subvention n'est pas un droit inconditionnel des associations, les en écarter, y compris pour des motifs administratifs ou de crédits insuffisants, revient à limiter leur capacité à mettre en œuvre les projets qu'elles animent sur nos territoires.

En réponse à diverses interpellations d'associations dans notre région, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a mis en place un protocole d'appui et de veille à l'échelle de la région afin que les associations puissent être informées et accompagnées juridiquement si elles l'estiment nécessaire.

Fort de la reconnaissance par les partenaires publics d'un droit d'interpellation des associations (principes partagés de la charte régionale d'engagements réciproques) le Mouvement associatif a partagé ses inquiétudes et ses observations avec les décideurs publics afin de les alerter sur la situation préoccupante des libertés associatives dans notre région :

- en février, lors d'un rendez-vous avec le député Eric Poulliat (6^e circonscription de Gironde) et rapporteur du texte de loi sur le CER
- lors d'un échange avec les parlementaires de la région sur les enjeux en matière de vie associative
- lors d'un rendez-vous en décembre avec le Secrétaire Général aux Affaires Régionales, M. Patrick Amoussou-Adeble, afin de faire le point sur les difficultés rencontrées par certaines associations pour obtenir ou renouveler leurs subventions.

Ce dialogue franc et ouvert avec l'Etat va se poursuivre dans le cadre d'une réunion annuelle de dialogue avec le Secrétaire Général aux Affaires Régionales.

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a également été interviewé lors d'émissions radios consacrées au sujet.

- 5 septembre sur **Radio Pays de Gueret**
 - émission 3D "*Renouer le dialogue entre associations culturelles et l'État*" : <https://radiopaysdegueret.bandcamp.com/track/3d-le-financement-des-associations-culturelles-pisode-04-renouer-le-dialogue>
- 10 septembre sur **Radio Pulsar**
 - émission spéciale lors de la fête des associations : "*Qu'est ce que le contrat d'engagement républicain, qu'est ce qu'il change pour les associations ?*" : à 1h15'08" : <https://www.radio-pulsar.org/2023/10/03/fete-des-associations-2023-sengager-un-acte-reprehensible/>

AU SEIN DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL

Pierre-Yves Boutin, administrateur du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine, a continué de représenter la voix des régions au sein du Conseil d'administration du Mouvement associatif aux côtés des Mouvements associatifs Hauts-de-France et Occitanie.

LES CONFÉRENCES DES RÉGIONS

Les conférences des régions permettent de débattre des questions liées au développement du réseau des Mouvements associatifs régionaux (MAR) et aux dynamiques territoriales. Elles sont animées par le Mouvement associatif national.

Elles se déroulent en visio-conférence à l'exception de 2 : une à Paris la veille de l'assemblée générale nationale et une "décentralisée". En 2023, c'est le Mouvement associatif Grand-Est qui a accueilli à Strasbourg les 16 et 17 mars. Les MAR ont échangé sur leurs projets structurants et il était prévu que la Secrétaire d'Etat en charge de la vie associative et de l'ESS, Mme Marlène Schiappa, vienne rencontrer les Mouvements associatifs mais sa venue a finalement été annulée en raison des mouvements sociaux.

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a participé à 8 conférences des régions.

LA CONFÉRENCE DES MEMBRES

Elle réunit annuellement les présidents et présidentes des organisations nationales et régionales membres du Mouvement associatif (ou leur représentant-e) ainsi que les membres du Conseil d'administration. Elle s'est tenue le 20 avril à Paris mais le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine n'a pu y être représenté.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

Le 9 juin s'est tenue l'Assemblée générale ordinaire. 6 nouveaux membres nationaux ont été accueillis :

- Croix Rouge française
- Fédération des Usagers de la Bicyclette
- Association Passerelles et Compétences
- Mouvement Européen France
- Mouvement des Régies
- Fédération Nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Les associations ayant une représentation en région peuvent devenir membre du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine si elles en formulent la demande.

AU SEIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

BUREAU DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (CRESS)

LE RÔLE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE

- ✓ Porter la voix des associations organisées en région
- ✓ Renforcer l'ESS
- ✓ Améliorer la connaissance sur l'ESS
- ✓ Co-piloter le DLA
- ✓ Articuler les accompagnements des structures de l'ESS

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine est membre de la CRESS et élu au bureau. Jany Rouger qui représentait notre mouvement au sein de la CRESS depuis 2016 a passé la main à Bertrand Barrieu, élu secrétaire général du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine.

Il y porte la voix des associations et poursuit le travail engagé sur nos dossiers communs.

L'année a été marquée, entre autres, par la préparation du forum national de l'ESS et l'adoption d'une charte de principes pour les sociétés commerciales de l'ESS désireuses de rejoindre la CRESS.

AUPRES DES PARLEMENTAIRES DE LA REGION

ORGANISATION D'UN WEBINAIRE DE SENSIBILISATION AUX ENJEUX ASSOCIATIFS

Le 26 juin 2023, 11 parlementaires de Nouvelle-Aquitaine et leurs collaborateurs-trices ont participé à un webinaire de sensibilisation aux enjeux associatifs. Ce webinaire a permis de présenter les résultats de l'enquête menée par Le Mouvement associatif en partenariat avec Recherches & Solidarités sur les impacts de l'inflation pour les associations.

Le Mouvement associatif a également présenté les mesures qu'il porte pour soutenir les associations dans le cadre du projet de loi de finances 2024 et reconnaître pleinement leur place et leur apport à la société. Ces mesures répondent à 4 enjeux majeurs pour les associations:

- limiter les effets de l'inflation sur les associations ;
- renforcer les têtes de réseaux régionales du monde associatif ;
- augmenter les fonds alloués au Fond de Développement de la Vie Associative ;
- sécuriser et renforcer le dispositif national Guid'Asso.



CO-CONSTRUIRE UNE PAROLE ASSOCIATIVE

RENCONTRES RÉGIONALE DES PERSONNALITÉS
QUALIFIÉES ASSOCIATIVES DU FDVA

Page 25

RENCONTRES RÉGIONALES DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Page 25

VERS UNE DÉCLINAISON LOCALE DE CHARTE
DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Page 25

RENCONTRE RÉGIONALE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES ASSOCIATIVES DU FDVA

EN PARTENARIAT AVEC LE CRAJEP NOUVELLE-AQUITAINE

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine et le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire de Nouvelle-Aquitaine (CRAJEP) ont de nouveau souhaité réunir les expert-es associatifs membres des comités consultatifs départementaux du Fonds de Développement pour la Vie Associative (FDVA 2).

Cette rencontre, s'est tenue en visio le 18 décembre 2023. Elle a permis de faire le bilan de la campagne écoulée et de poursuivre le travail de construction d'une parole collective des représentants associatifs dans les instances consultatives du FDVA 2.

LES RENCONTRES RÉGIONALES DE LA VIE ASSOCIATIVES

Les Rencontres Régionales de la Vie Associatives sont un rendez-vous bisannuel de dialogue entre acteurs associatifs, pouvoirs publics et partenaires de la vie associative en Nouvelle-Aquitaine.

Le travail de préparation des prochaines rencontres régionales de la vie associative, prévues le 02 juillet 2024 à Bordeaux a débuté au mois de novembre. Un premier comité de pilotage réunissant représentant-es du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine, de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine a permis de poser la date et le thème de ces rencontres 2024 : libérer l'engagement.

VERS UNE DÉCLINAISON LOCALE DE CHARTE DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

À POITIERS

Le projet de déclinaison locale de charte des engagements réciproques engagé à Poitiers depuis septembre 2021. Ce projet en accord avec Mme la Maire, Léonore Moncond'huy, et M. Christian Michot, élu en charge de la vie associative, s'était initialement inscrit dans la démarche des assises de la vie associative lors desquelles Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a animé des ateliers participatifs aux côtés de la Ligue de l'enseignement 86. La charte a été co-rédigée lors de différents temps en s'inspirant largement de la Charte régionale.

Ce projet s'est soldé par une délibération du conseil municipal du 9 octobre 2023 indiquant que « La ville de Poitiers reconnaît l'indépendance associative et souhaite affirmer ce principe à travers la charte des engagements réciproques. »



CONSOLIDER LA FORCE COLLECTIVE ASSOCIATIVE

STRUCTURER ET ANIMER LES DYNAMIQUES
D'ACCOMPAGNEMENT **Page 27**

LE PORTAIL RÉGIONAL DE FORMATION
DES BÉNÉVOLES **Page 27**

CO-ANIMATION DU RESEAU REGIONAL
GUID'ASSO **Page 28**

GROUPE DE TRAVAIL "AVENIR DES
TETES DE RESEAU" **Page 31**

INFORMER, FORMER ET RENFORCER LES
COMPÉTENCES COLLECTIVES ASSOCIATIVES **Page 32**

CYCLE DE WEBINAIRES **Page 32**

FORMATION DES BENEVOLES **Page 34**

RESSOURCES **Page 34**



STRUCTURER ET ANIMER LES DYNAMIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

LE PORTAIL RÉGIONAL DE FORMATION DES BÉNÉVOLES

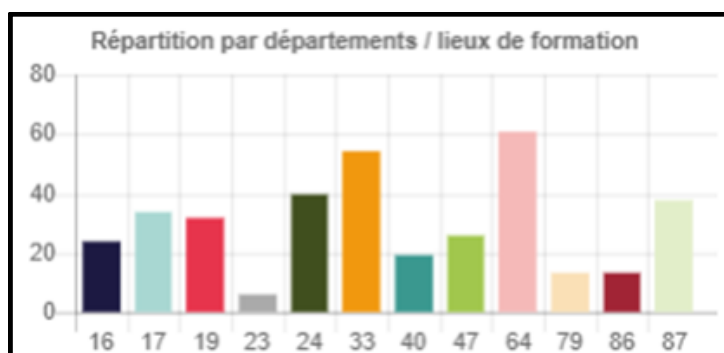
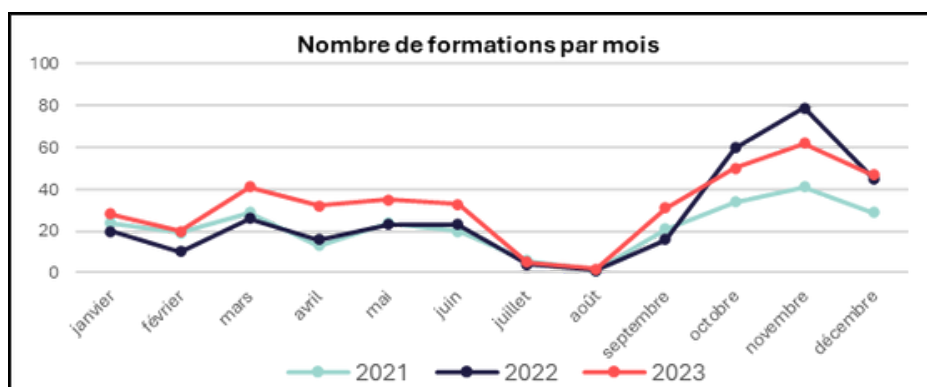
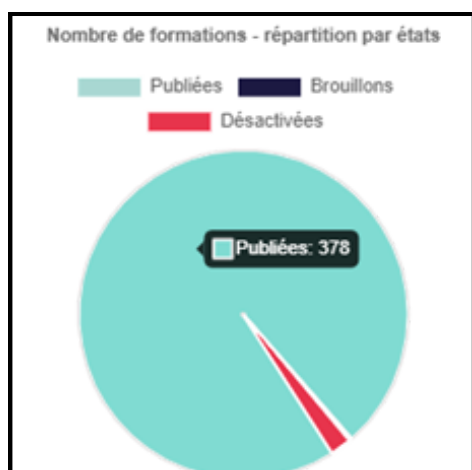
L'animation du portail, sa valorisation et sa modération se poursuivent en 2023 afin de faciliter la lisibilité par les bénévoles des formations gratuites qui leur sont proposées dans la région. Le rayonnement et la notoriété du portail continuent de progresser.

Les nouveautés en 2023

- Le lien établi entre la plateforme de formation du CROS et le portail de formation des bénévoles
- La possibilité pour les structures d'extraire l'agenda de leur formation en format
 - HTML : pour les faire apparaître dans leurs newsletters
 - PDF : pour générer un catalogue
- La publication du « baromètre de la formation des bénévoles », une édition annuelle revenant sur les grandes tendances des formations présentées sur le portail

Quelques chiffres

- **387** formations référencées (dont 7% à distance) (+68)
- **39%** des formations publiées sont des formations financées par le FDVA1 et le fonds régional d'aide à la formation des bénévoles
- **28** nouvelles structures ont rejoint le portail en 2023 portant à
 - **139** le nombre de structures recensées dans l'annuaire (+28)
- **100 250** visites en 2023 soit environ **8300/mois**



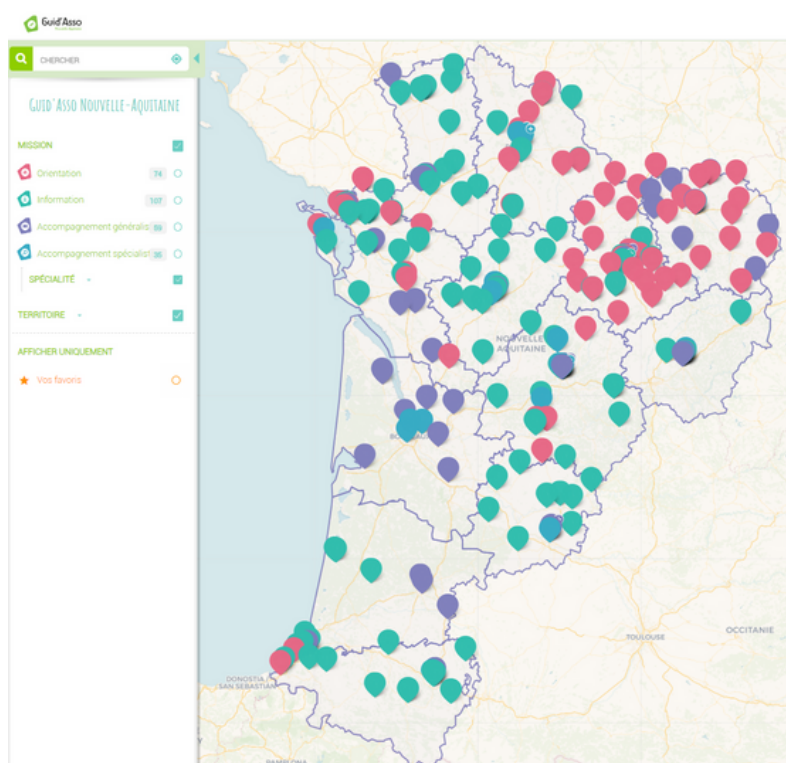
CO-ANIMATION DU RESEAU REGIONAL GUID'ASSO

Guid'Asso c'est un réseau déployé partout en France, constitué de personnes référentes qui accueillent, informent, orientent et accompagnent gratuitement les associations. Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine travaille aux côtés des services de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) pour structurer et animer à la fois les co-animations départementales et l'ensemble du réseau régional.

L'année 2023 a été marquée par presque une centaine de labellisations supplémentaires dans les départements, une journée de rencontre régionale du réseau, la poursuite d'importants travaux interrégionaux de co-construction du dispositif pour l'essaimage en 2024 dans les régions Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie.

La cartographie

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine poursuit l'actualisation de la cartographie des acteurs labellisés en Nouvelle-Aquitaine: <https://guidasso-na.gogocarto.fr/>



248 structures labellisées en 2023

71 orientation

97 information

53 accompagnement généraliste

27 accompagnement spécialiste

Une co-animation dynamique

La dynamique de la co-animation régionale s'est poursuivie pour continuer de renforcer l'interconnaissance, le partage d'expérience et la mutualisation s'illustrant par :



- 1 journée de séminaire des co-animations départementales à Libourne le 13 juin visant notamment à préparer la rencontre régionale du réseau
- 2 réunions d'échange de pratiques des co-animations sur le reporting et la mesure d'impact social en vue de faciliter leur essaimage régional
- 3 rencontres des réseaux départementaux : de Creuse, Dordogne et Vienne
- 1 rencontre régionale du réseau à Périgueux le 14 novembre
- des réunions hebdomadaires entre salarié-es de la DRAJES et du MANA
- des réponses rapides aux sollicitations des co-animations associatives sur l'avancée de chantiers nationaux (évaluation, communication,...)

Un essaimage national progressif

En 2023, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a continué de contribuer activement à la définition du dispositif, à la co-construction des outils et des process pour poursuivre l'essaimage dans les régions Grand Est, Bourgogne Franche Comté et Occitanie. Cela s'illustre par la participation la contributions aux :

- Chantiers sur "Évaluation" et "Formation des acteurs"
- Réunions d'informations nationales
- Temps d'échanges de pratiques nationaux "pauses pratiques", le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine est positionné comme co-animateur d'une région bien avancée dans le déploiement du réseau pour répondre aux questionnements des nouveaux entrants et faire avancer la réflexion de la stratégie nationale
- Réunions mensuelles inter-régionales entre Mouvement associatifs

Une rencontre régionale du réseau

141 personnes représentant les structures labellisées et partenaires se sont retrouvées à Périgueux le 14 novembre de 9h30 à 16h30.

Un programme riche

Une table ronde et des ateliers ayant pour objectifs de faciliter et favoriser l'interconnaissance, l'enrichissement par l'échange de pratique, l'appropriation des missions et de la dynamique Guid'Asso et la clarification des postures d'appui et des périmètres de chaque mission

Comment accompagner au mieux les associations sur les territoires ?

TABLE-RONDE

« Quels défis et quels enjeux pour accompagner les associations ? »

Restitution de l'enquête 2023 Recherches & Solidarités, sur les besoins exprimés par les associations

- Jacques Malet, président de Recherches & Solidarités
- Thibaut de Saint Pol, directeur de la DJEPVA (sous réserve)
- Mathilde Renault-Tinacci, chargée d'études et de recherche à l'INJEP
- Marion Boinot, déléguée générale adjointe du Mouvement associatif
- Delphine Labails, Maire de Périgueux (sous réserve)

Suivie d'un échange avec les participant-es

ATELIERS

Thématiques d'ateliers

- S'initier aux modèles socio-économiques des associations
- Fluidifier les parcours d'accompagnement
- Soutenir les assos dans leur recherche de bénévoles
- Répondre aux attentes sur le numérique
- Accompagner les démarches administratives, demandes de subventions et agréments

Une journée pour faire réseau et s'outiller dans sa mission Guid'Asso !

Ces ateliers ont été construits avec les co-animations départementales qui les ont ensuite animés en binôme.



Un bilan très positif

Au global les retours des participant-es sont positifs et cette rencontre a été vivement appréciée, les objectifs principaux ont été atteints.

Le point négatif majoritairement relevé étant le temps trop court accordé à une telle journée et la frustration de ne pas avoir pu échanger plus longuement entre pairs. Plusieurs suggèrent un séminaire sur 2 jours et 72% des participant-es ayant répondu au formulaire d'évaluation souhaiteraient que cette rencontre aient lieu au moins une fois par an.

“ — PAROLES DE PARTICIPANT-ES :



Ma première attente était de rencontrer le réseau, de faire groupe avec la délégation de mon département. Tout cela est atteint. Les apports du matin étaient du plus, notamment le retour d'enquête du début de matinée.

Mon souhait a été de découvrir le réseau et ses différents acteurs, ce qui est le cas. Malheureusement ce type de rencontre mériterait un temps plus long pour prendre le temps des rencontres et des échanges.



L'organisation de cette journée nous a permis de rencontrer un grand nombre de partenaires investis dans le dispositif Guid'Asso. L'organisation générale était suffisamment souple pour permettre les temps d'échanges formels et informels.

Sortir de la structure et confronter les expériences est toujours une démarche intéressante.

Il était important que cette journée ait lieu, elle a permis de faire mieux connaissance avec les différents territoires.

Cette rencontre régionale a été l'occasion pour tous de se rencontrer et de partager des expériences, chose qu'il n'était pas forcément possible de mener en temps normal.



La co-animation régionale a validé le principe d'une seconde édition en 2025.



GROUPE DE TRAVAIL AVENIR DES TÊTES DE RÉSEAUX

Les têtes de réseau accompagnent un tissu associatif en pleine mutation. Elles sont, par conséquent, amenées à s'interroger sur l'évolution de leurs pratiques et leur propre devenir. C'est à partir de ce postulat que le Mouvement associatif et le RADS! Nouvelle-Aquitaine ont lancé un programme de réflexion-action sur 2 ans, 2023 et 2024, à destination des têtes de réseau associatives de tous échelons de la région Nouvelle-Aquitaine. Ce programme intitulé « avenir des têtes de réseaux » fait suite aux travaux engagés lors des rencontres régionales de la vie associative en 2022 autour de l'accompagnement par les têtes de réseaux.

L'objectif de ce groupe est d'accompagner les têtes de réseau dans la réflexion prospective sur leur rôle et leur positionnement demain. Il est ouvert à toutes les têtes de réseau associatives de la région, ainsi qu'aux partenaires qui souhaitent participer aux réflexions. L'animation est pensée de manière à faciliter la participation et l'arrivée de nouveaux participants à tout moment.

En 2023 : **68** personnes ont participé à au moins l'un des **4** temps de réunion collectifs proposés en visio. Parmi elles :

- o **30** ont participé à deux temps ou plus de réunion du groupe dont
- o **21** représentant-es de réseaux régionaux
- o **8** représentant-es de réseaux départementaux et
- o **1** partenaire

Pour chaque thématique, une démarche en 4 temps

1. 1er rdv collectif: partage d'un état des lieux des difficultés rencontrées, des défis à relever et de l'évolution de nos pratiques.
2. Entre-temps: le Mouvement associatif et le RADS! Nouvelle-Aquitaine identifient et mobilisent quand cela est possible l'éclairage de la recherche sur la problématique retenue, et identifient des initiatives inspirantes et potentiellement transférables pour les participants.
3. 2^e rdv collectif: présentation des apports théoriques et témoignages inspirants de l'entre temps et confrontation avec leur faisabilité, leur acceptabilité avec les pratiques et expériences des participant-es.
4. Capitalisation sous forme d'un livret / thématique.

Le calendrier 2023

Séquence 1 « animation de réseau »

- Lundi 30 janvier (50 participant-es), 14h-16h, en visio
- Lundi 6 mars (22 participant-es), 14h-16h, en visio

Séquence 2 : « accompagnement par les têtes de réseau »

- Lundi 3 juillet (24 participant-es), 14h-16h30, en visio
- Vendredi 20 octobre (15 participant-es), 9h-12h30, en visio

Premiers résultats

Les livrets de capitalisation des deux premières séquences sont disponibles ici : <https://s.42l.fr/livrets-tdr>



“ — TÉMOIGNAGES DE PARTICIPANT·ES

Un très grand merci à toute l'équipe, l'exercice est complexe et cela faisait longtemps que je n'avais pas attendu avec impatience une visio groupe de travail !

L'animation est de qualité et les recherches en amont correspondent à nos problématiques ce qui permet réellement d'aller plus loin. En effet, le temps dédié est un peu court. Sur la forme, le dernier atelier de l'année ne pourrait-il pas être en présentiel ? Pour y passer une journée et réellement développer des liens interpersonnels avec les autres têtes de réseau.

— ”

INFORMER, FORMER ET RENFORCER LES COMPÉTENCES COLLECTIVES ASSOCIATIVES

CYCLE DE WEBINAIRES

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a animé un programme de 4 webinaires thématiques à destination des associations de la région et de leurs partenaires. Ces webinaires ont pour objectif d'apporter un éclairage sur des problématiques rencontrées par les associations et de les orienter vers les acteurs et les dispositifs ressources en Nouvelle-Aquitaine. Ils ont été visionnés 662 fois.

Les replays et les ressources associées à chaque webinaire sont disponibles ici : <https://lemouvementassociatif-na.org/webinaires/>

“Les évolutions de l'engagement bénévole : les pistes d'adaptation” en partenariat avec France Bénévolat, vendredi janvier 2023 de 9h30 à 11h

- 206 personnes ont suivi le webinaire : 81 participants et 125 vues replay

Ce webinaire était organisé en 3 parties :

1. Les grands enseignements du dernier Baromètre France Bénévolat/IFOP sur le bénévolat des français, à l'échelle nationale et focus Nouvelle-Aquitaine
2. Pistes et leviers d'action pour les associations
3. Réponses aux questions et échange

Intervenant·es

- Elisabeth Pascaud, statisticienne, administratrice de France Bénévolat national et responsable du baromètre France Bénévolat/IFOP sur l'évolution du bénévolat en France
- Didier Defer, France Bénévolat Nouvelle-Aquitaine

“Mon association est-elle inclusive ?” Jeudi 22 juin de 9h30 à 11h

- 78 personnes ont suivi le webinaire : 31 participants et 47 vues du replay

Ce webinaire était organisé en 3 parties :

Discriminations, stéréotypes, préjugés ... mieux les identifier pour mieux lutter contre : présentation juridique et sociologique des discriminations

2. Interroger ses pratiques et les rendre plus inclusives : présentation de deux outils pour interroger les pratiques associatives, l'Inclusiscore et la formation.

3. Réponses aux questions et échange

Intervenantes :

- Julie Jézequel, chargée de mission pour le défenseur des droits en Nouvelle-Aquitaine
- Sarah Billot, déléguée générale d'Animafac et membre de la commission engagement du Mouvement associatif

“La valorisation comptable de l'engagement en 5 questions” Jeudi 21 septembre 9h30 à 11h

- 302 personnes ont suivi le webinaire : 136 participants et 166 vues du replay

Le webinaire était organisé autour de 5 grandes questions : de quoi parle-t-on ? À partir de quand et jusqu'où faut-il aller dans la prise en compte du bénévolat ? Comment la calculer ? À quoi ça sert ? Comment être aidé ?

Intervenant·es :

- Catherine Terrade, expert-comptable membre de l'ordre des EC Nouvelle-Aquitaine
- Témoignage de Nelly Brunaud et Alain Morisset, co-président·es de l'association Bonnac Loisirs
- Témoignage de Jérémy Galliot, trésorier de la radio associative Beaub FM

“Embaucher son 1er salarié : les aides à l'emploi et les acteurs ressources”, jeudi 30 novembre de 11h à 12h30

- 76 personnes ont suivi le webinaire : 60 participants et 16 vues replay

Ce webinaire était organisé en 5 parties :

1. Rappel cadre réglementaire et obligations déclaratives
2. Panorama des aides et acteurs de l'emploi en NA : présentation de l'aide régionale au recrutement associatif du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine; panorama des aides et acteurs publics de l'emploi
3. Focus sur l'emploi associatif mutualisé : pour quoi, pour qui ?
4. Se former et être accompagné en région
5. Questions/réponses

Intervenant·es

- Gaëlle Charté, Région Nouvelle-Aquitaine
- Lucie de Kerimel, DREETS Nouvelle-Aquitaine
- Cyrielle Berger, CRGE
- Olivier Grin, Guid'Asso, CDOS 33

FORMATION DES BÉNÉVOLES

Les travaux du groupe « Formation » interne au Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a effectué une identification des besoins de ses membres. Le GT a travaillé sur les modalités de montée en compétences des bénévoles en préconisant pour 2023 un développement de webinaires de sensibilisation couplés à des formations techniques sur des thématiques définies collectivement telles que : renouvellement de l'engagement bénévole ; valorisation de l'engagement bénévole, notamment comptable ; inclusion dans les associations.

3 formations ont ainsi été proposées et valorisées sur le portail régional :

Un nouvel élan pour le bénévolat dans son association

- Apports de connaissances sur les évolutions de l'engagement bénévole
- Identification de clés pour amener le sujet dans son association et animer une dynamique collective d'analyse et d'action
- Prise en main du guide "Un nouvel élan pour le bénévolat" et de son plan d'action
- Échange de bonnes pratiques permettant d'identifier des solutions possibles

Une première session a été organisée avec 12 participant-es le 5 juillet à Angoulême en partenariat avec France Bénévolat NA, une deuxième devait se tenir à Dax en septembre mais a été reportée en décembre à Poitiers faute de participation et définitivement annulée faute d'inscriptions suffisantes.

Valorisation comptable de l'engagement bénévole

- Les enjeux de la valorisation du bénévolat pour son association
- Apports de connaissance sur la règle et la doctrine comptable
- Cas pratique
- Découverte et prise en mains de l'outil Bénévalibre pour le suivi de l'engagement au sein de son association

En visio en 2 modules les 6 et 19 octobre matin avec l'intervention d'Anne Verbrugge, experte-comptable

Réinterroger son projet associatif : pourquoi et comment ?

- Identifier les enjeux et les préalables à une démarche d'évaluation
- Adopter les clés pour animer une dynamique collective autour de l'évaluation de son projet
- Pistes de réflexion pour choisir un objet d'évaluation
- Boîte à outils pour soutenir la mise en place d'une démarche évaluative

Reportée puis annulée faute de participation

RESSOURCES

Avec la refonte du site, la rubrique ressource a été repensée pour valoriser et diffuser les ressources pour les associations de la région. On y retrouve les guides, outils, enquêtes, études et actualités de la lettre d'informations.

Quelques exemples de ressources partagées en 2023 :

- L'enquête sur les associations face à l'inflation
- Les 4 webinaires
- "Revoir les statuts de mon association en 3 questions" par le Mouvement associatif National



VALORISER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

LIVRET INTERACTIF DE L'ACCUEIL DE
NOUVEAUX ET NOUVELLES BÉNÉVOLES

Page 36

LORS DES RENCONTRES DES ACTEURS DE
L'ENGAGEMENT CITOYEN EN PYRENEES-
ATLANTIQUES

Page 36

LIVRET DE L'ACCUEIL DE NOUVEAUX ET NOUVELLES BÉNÉVOLES

Les travaux des rencontres régionales 2022 avaient mis en lumière la question de l'accueil des nouveaux bénévoles au sein des associations. Afin d'outiller les associations, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a coordonné la rédaction d'un livret interactif d'accueil des bénévoles dans une association.

Ce guide, réalisé et mis en page en 2023, sera présenté et diffusé en 2024. A destination des associations accueillant les bénévoles, il pourra être téléchargé et complété par toute association qui souhaiterait se l'approprier pour permettre un bon accueil et une intégration réussie de bénévoles au sein de son association. Des espaces interactifs libres permettent d'adapter le livret à son association.

LORS DES RENCONTRES DES ACTEURS DE L'ENGAGEMENT CITOYEN ORGANISEES PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Suite au webinaire co-organisé avec France bénévolat en janvier sur les évolutions de l'engagement bénévole, le Conseil Départemental 64 a sollicité le Mouvement associatif et France Bénévolat pour intervenir lors de la première rencontre des acteurs de l'engagement organisée par le CD 64 à Bayonne.

Initialement prévue en juin, cette rencontre a finalement été reportée au 17 octobre en raison des mouvements sociaux. Le Mouvement associatif NA et France Bénévolat ont co-animé un atelier participatif autour des pistes pour donner un nouvel élan à l'engagement dans son association, après une intervention de FB lors de la table-ronde introductive.



FAIRE CONNAÎTRE ET VALORISER LE FAIT ASSOCIATIF



VERS UNE DÉMARCHE D'OBSERVATION
RÉGIONALE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Page 38

INTERVENTION SUR L'ACTION DES TÊTES DE
RÉSEAU À L'OCCASION DES RENCONTRES DE
LA VIE ASSOCIATIVE DE LA VILLE DE
PÉRIGUEUX

Page 39

VALORISATION DU FAIT ASSOCIATIF EN
PARTENARIAT AVEC RECHERCHES &
SOLIDARITÉS

Page 39



VERS UNE DÉMARCHE D'OBSERVATION RÉGIONALE DE LA VIE ASSOCIATIVE

ETAT DES LIEUX PRÉALABLE

Le Groupe de travail Observation a présenté en mars 2023 sa proposition pour une observation de la vie associative en Nouvelle-Aquitaine pour décision du Conseil d'administration. Cette proposition est le fruit du travail d'état des lieux mené depuis août 2021, avec le soutien de la DRAJES Nouvelle-Aquitaine, pour le développement d'une démarche régionale d'observation de la vie associative.

Ce document pose l'état des lieux des attentes des acteurs associatifs et des partenaires en matière de vie associative (partie 1); des acteurs investis dans la connaissance de la vie associative en région (partie 2) et des données disponibles sur le sujet (partie 3). Il a été présenté en Conseil d'administration du 13 mars 2023, aux collectivités impliquées le 01 mars 2023 et au comité d'orientation de l'Observatoire le 15/09. (lien raccourci)

Le CA a validé cette proposition, marquant un pas de plus vers la création d'un Observatoire régional de la vie associative.

INSTALLATION DU PREMIER COMITÉ D'ORIENTATION DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA VIE ASSOCIATIVE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Le 15 septembre 2023, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a installé le premier comité d'orientation du futur observatoire régional de la vie associative.

Il s'agit d'une instance consultative permettant à divers partenaires d'apporter une vision macro sur les enjeux du territoire et de formuler des préconisations pour l'observation régionale de la vie associative. Il associe des représentant·es du Mouvement associatif en région, des partenaires publics régionaux, des acteurs et experts en matière de connaissance sur la vie associative régionale (observatoires locaux ou sectoriels)

Les premières orientations données s'organisent autour de 2 blocs principaux:

- Engagement et gouvernance et notamment : renouvellement des dirigeants associatifs, attractivité du bénévolat associatif, freins et leviers à l'engagement dans les associations
- Modèles socio-économiques des associations et particulièrement : nature et évolutions des ressources, impacts de l'inflation, adaptation/évolutions des modèles socio-économiques associatifs, tendance accrue à la mise en concurrence entre associations et avec le privé lucratif

Un projet d'enquête sur l'attractivité du bénévolat, en partenariat avec Recherches & Solidarité, a été étudié par le groupe de travail puis mis en sommeil, dans l'attente de financements dédiés.



INTERVENTION SUR L'ACTION DES TÊTES DE RÉSEAU À L'OCCASION DES RENCONTRES DE LA VIE ASSOCIATIVE DE LA VILLE DE PÉRIGUEUX

La coordinatrice, Amandine Meyran, est intervenue à la demande de la Ville de Périgueux pour apporter un éclairage sur la mise en réseau des associations. Cette intervention s'est déroulée à l'occasion des rencontres de la vie associative organisée par la collectivité et qui réunissent les associations de Périgueux et du département. L'intervention a abordé la question de pourquoi des associations choisissent-elles de se regrouper, la pluralité des formes que ces organisations collectives peuvent prendre et ce qu'elles font ensemble concrètement.

VALORISATION DU FAIT ASSOCIATIF EN PARTENARIAT AVEC RECHERCHES & SOLIDARITES

Afin de mieux faire connaître le fait associatif en Nouvelle-Aquitaine, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine et Recherches & Solidarités ont renforcé leur partenariat. Cela s'est notamment concrétisé par :

- la présentation par Jacques Malet des repères et chiffres-clés sur la vie associative régionale lors de la signature de la Charte d'engagements réciproques, le 02 octobre 2023
- le décryptage par Jacques Malet des résultats de l'enquête sur l'opinion des responsables associatifs et leurs besoins en matière d'accompagnement à l'occasion de la 1ère réunion régionale Guid'Asso, le 14 novembre 2023
- et la co-animation d'un atelier sur la place du numérique dans le projet associatif par Cécile Bazin, lors de cette même journée.





COMMUNIQUER



LE SITE INTERNET

Page 41

LES LETTRES D'INFORMATION

Page 41

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Page 41



LE SITE INTERNET

Le site internet qui avait été complètement revu et refondu en 2022 semble avoir gagné en visibilité, enregistrant 9944 visites soit 1488 de plus qu'en 2022.

Top 5 des pages visitées en 2023 :

1. Guid'asso
2. Portail de formation des bénévoles
3. Notre organisation
4. Nos membres
5. Guides & outils

Top 5 des articles les plus vus en 2023 :

1. Les évolutions de l'engagement bénévoles
2. Campagne FDVA 2
3. La valorisation comptable de l'engagement en 5 questions
4. 1ère bougie du CER : l'heure du bilan !
5. Embaucher son premier salarié dans son association

LETTRES D'INFORMATION

Les lettres d'information sont envoyées par mail et relayées sur twitter ainsi que sur le site internet. 2 types de newsletters sont envoyées : celles à destination des associations de la région en alternance avec celles destinées aux membres « l'info-membres »



abonnements



lettres envoyées

45,3% de taux moyen d'ouverture

- Septembre – [Webinaire embaucher son premier salarié, CP appel des restos du coeur, enquête...](#)
- Juin – [Guid'Asso, influence des têtes de réseaux, baromètre d'opinion...](#)
- Avril – Info flash : [🚨!! ALERTE sur les libertés associatives](#)
- [Enquête : Les associations face à l'inflation ?](#)
- Février – [Contrat d'engagement républicain, FDVA2, évolution de l'engagement...](#)
- Janvier – [Bonne année 2023 ! 🎉](#)

LES RÉSEAUX SOCIAUX

  @lemouvassona

Le compte twitter permet de relayer l'actualité et les actions de plaidoyer portées par le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine et ses membres, suivi par **268 personnes** (+15)

Un compte LinkedIn, suivi par **250 personnes** (+87)





Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
\\ Nouvelle-Aquitaine

2 Av. de l'Université, 33400 Talence
06 22 79 94 40
nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

www.lemouvementassociatif-na.org

 @lemouvassoNA

 Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

Réseaux et associations membres du Mouvement
associatif Nouvelle-Aquitaine :

